



Mortier-colle flexible fermacell
DÉCLARATION DES PERFORMANCES
N° FC-0107

1. Code d'identification unique du produit type:

EN 12004:2007+A1:2012 ZA.1.2

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

fermacell

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Mortier colle amélioré déformable à base de ciment à prise rapide et à temps ouvert allongé destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Fermacell GmbH
Düsseldorfer Landstraße 395
D-47259 Duisburg

Tel. +49800 5235665
Fax +49800 5356578
E-Mail info@xella.com

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'institut MPA Bau d'Hanovre (n° 0764),
a réalisé l'examen type en ce qui concerne les caractéristiques
essentielles du tableau ZA.1.2 de la norme EN 12004:2007 + A1:

**2012 (sauf pour le critère de comportement au feu)
conformément au système 3 et
a délivré le rapport suivant:
Rapport d'essai n° 114267**

**L'institut notifié MPA NRW (n°0432)
a réalisé l'examen type de comportement au feu selon le
système 3 et
a délivré le rapport suivant :**

**rapport d'essai n° 230004970-1
rapport de classement n° 230004970-1**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles (voir note 1)	Symbole (EN 15283-2)	Performances (voir note 2)	Spécifications techniques harmonisées (voir note 3)
Comportement au feu	R2F	A1 _n / A1	EN 12004:2007+A1:2012
Emission de substances dangereuses		Voir fiche de données de sécurité	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence à l'état sec		≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence après état soumis à la chaleur		≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004:2007+A1:2012
Adhérence après état humide		≥ 1,0 N/mm ²	
Adhérence après gel et variation de point de rosée		≥ 1,0 N/mm ²	EN 12004:2007+A1:2012

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

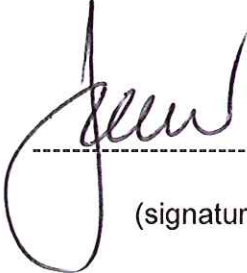
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

H.-J. Holland (Managing Director)

Duisburg, den 25.06.2013

(date et lieu)

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. Holland", is written over a horizontal dashed line. The signature is cursive and extends above and below the line.

(signature)